

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Anne-Laure Secco, Mélissa Cavallo et Paola Riva Gapany, PS/GC
Objet Les professionnel-le-s du travail social sous pression à cause de la pandémie !
Date 03/05/2021
Numéro 2021.05.130

Actualité de l'événement

Avenir Social a publié jeudi 29 avril 2021 une étude sur les effets de la pandémie sur les professionnel-le-s du travail social dans notre pays. https://avenirsocial.ch/wp-content/uploads/2021/04/20210427_MM-Ergebnisse_Corona_Soziale_Arbeit_F.pdf

Imprévisibilité

Les besoins des professionnel-le-s du travail social, ceux des bénéficiaires ainsi que les difficultés rencontrées dans le secteur du travail social, ont été sous-estimés par nos autorités depuis le début de la pandémie. La 2ème vague qui perdure, le spectre d'une 3ème qui pourrait survenir et le flou sur la sortie de crise amènent toutes sortes d'incertitudes et créent donc un climat anxigène auprès des professionnel.le.s du travail social. Il est impossible de prévoir quels seront les effets sur ce secteur, déjà bien surchargé, en termes d'augmentation des prises en charge.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Dès le début de la crise sanitaire, seules les conditions du personnel soignant ont été débattues - à juste titre - dans les secteurs d'aide à la personne. Toutefois, les travailleurs et travailleuses sociales sont encore et toujours oublié-e-s du débat politique durant cette crise alors qu'ils et elles ne sont pas moins en difficulté pour effectuer leur travail de manière optimale ! Le rapport publié récemment le démontre fortement.

L'étude relève que 55,6% des sondé-e-s romand-e-s font face à un haut risque d'épuisement émotionnel de par l'augmentation considérable des demandes aussi bien au niveau des services sociaux que dans les milieux du handicap, pour ne citer qu'eux. Ces demandes ont la particularité de devoir être traitées dans l'urgence, car l'espoir vain d'une amélioration de la situation économique et sociale pousse la population à demander de l'aide tardivement, rendant les situations parfois dramatiques. En parallèle, les restrictions sanitaires ont poussé la profession à l'adoption de nouvelles techniques de communication qui, même si elles semblent fonctionner, amènent de nombreux changements négatifs dans les prises en charge des bénéficiaires (difficultés de compréhension, rendez-vous annulés, perturbations de leurs habitudes, etc.)

La faïtière du travail social tire la sonnette d'alarme ! La surcharge déjà en place, celle à venir ainsi que le stress chronique placent le domaine du travail social face à des défis considérables.

Qu'en est-il en Valais ? Quel est l'impact de la crise sanitaire sur les demandes d'aides sociales ? Sur les demandes d'aides pour les personnes en situation de handicap ? Pour les familles faisant face à des difficultés ? Pour les personnes ayant des troubles psychiques ou de dépendances ? Pour nos personnes âgées ? Pour les enfants placés en institution ? Nous sommes inquiètes de l'anonymisation du travail effectué par les travailleurs

et travailleuses sociales de notre canton.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'État de réagir à la lumière de ce rapport et de soutenir maintenant l'ensemble des acteurs et actrices du travail social ainsi que de nous renseigner sur l'élément suivant :

Quelle politique proactive et soutenante, en lien avec la crise sanitaire actuelle, compte mener le Conseil d'État pour éviter une surcharge des structures d'aide et d'accueil en Valais ?